

Le 22 juin 2011

Par courriel et messagerie

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800 Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Carolina Rinfret
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928
Télec. : (514) 289-3719
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

OBJET: Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité et l'approbation des registres identifiant les entités et les installations visées par les normes et le guide des sanctions
Votre dossier : R-3699-2009 phase 2
Notre dossier : R000386 CR

Chère consœur,

Par la présente, le coordonnateur de la fiabilité dépose sa réponse à la demande de renseignements no 3 de la Régie sous la pièce HQCER-3, Document 3. Aussi le coordonnateur de la fiabilité ne dépose pour l'instant que la version française du Guide des sanctions relatif à l'application des normes de fiabilité en vigueur au Québec à la pièce HQCER-1, Document 1.

Copie de la présente lettre et des pièces jointes est envoyée ce jour, par courriel seulement, aux intervenants.

Veuillez agréer, Chère consœur, mes salutations les plus distinguées.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Josée Gagnon pour:'.

Signée par Josée Gagnon en l'absence de
Carolina Rinfret

/jg
Pièces jointes